L'ARA recherche un·e

DIRECTEUR·TRICE

Dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'Administration, le ou la directeur·trice assure la conception et la mise en œuvre du projet associatif et culturel, en lien avec les administrateurs·trices et l'équipe salariée qu'il ou elle dirige.

Il / elle veille à la cohérence globale de ce projet, supervise et fixe les priorités de réalisation et de développement, est garant de la bonne gestion organisationnelle, humaine et financière de l'association.

Il / elle contribue à l'action territoriale de la structure, en lien avec ses partenaires dans une dynamique de réseau et de coopération.

Le projet de l'ARA

L'ARA est une association d'éducation populaire dédiée à la pratique des musiques actuelles à destinations de tous·tes les musicien·nes. Depuis plus de 30 ans, à Roubaix et en région, nous proposons d'apprendre à jouer de la musique, de développer des projets de création et de cultiver le plaisir de l'écoute autour de trois valeurs clés : l'égalité des chances, l'esprit collectif et le respect des cultures.

Le projet pluriannuel 2024/2026 validé par le conseil d'administration est porté par l'équipe permanente.

L'ARA est située dans un hôtel particulier en centre-ville de Roubaix, classé aux monuments historiques. Les locaux incluent des espaces de cours, une salle de résidence, un studio d'enregistrement....

Ses Activités

Le projet de l'ARA est structuré autour de trois activités de transmission :

La formation artistique, avec une école de musique développant une pédagogie vivante basée sur l'apprentissage en collectif regroupant environ 250 adhérent·es et une équipe pédagogique d'une vingtaine de musicien·nes intervenant·es à l'année. Le pôle inclut une mission d'accompagnement destinée aux artistes amateur·trices désireux·ses de faire évoluer leur projet artistique.

L'action culturelle, avec la conduite de projets de créations sonores et musicales menés toute l'année avec une grande diversité d'acteur·trices des champs de l'éducation nationale, de l'insertion professionnelle, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la santé, du handicap, du social, de la jeunesse... Ces projets sont menés par un vivier d'artistes musicien·nes intervenant·es ayant des projets artistiques variés.

La promotion de santé auditive, via la mise en place d'un vaste programme régional d'interventions de sensibilisation à la gestion sonore s'adressant en priorité aux jeunes, mais également aux professionnel·les et au grand public et touchant près de 10 000 personnes chaque année en Hauts-de-France.

L'équipe permanente

L'équipe permanente est composée de 11 personnes.

Le / la directeur·trice anime le comité de direction avec les deux directeur·ices adjoints.

Il/Elle encadre directement le pôle fonctions transversales composé de 3 personnes dédiées à l'administration et à la comptabilité, à la communication et à la régie générale.

Le directeur adjoint du pôle formation artistique encadre l'équipe dédiée à l'accompagnement et l'école de musique (2 personnes).

La directrice adjointe du pôle action culturelle encadre l'équipe dédiée aux projets d'action culturelle et de promotion de la santé auditive (3 personnes).

Les musicien·nes intervenant·es sont encadré·es au sein des pôles, par délégation au directeur adjoint et à la directrice adjointe.

Plus d'infos sur : www.ara-asso.fr

Missions de direction de l'association

Le·la directeur·trice décline les orientations de l'association dans un projet partagé annuel et pluriannuel, en lien avec les directeurs·trices adjoint·es des pôles formation artistique et action culturelle.

Sur les principes d'éducation populaire, ses missions se déclinent à différents niveaux :

- Piloter l'élaboration, le développement, la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation du projet général de la structure
- Garantir le développement, l'organisation, l'évaluation des projets culturels, éducatifs et artistiques en lien avec le projet associatif
- Être responsable de l'élaboration, du suivi, de la gestion financière et comptable, de la trésorerie de la structure (Le budget prévisionnel annuel s'élève à plus de 900 000 €)
- Préparer et administrer les dossiers administratifs et financiers
- Mener une stratégie de recherche de financements publics et privés en lien avec les directeurs·trices adjoint·es
- Assurer la gestion et le développement des Ressources Humaines, par délégation de la Présidente
- Manager l'équipe salariée, en s'appuyant sur les directions adjointes
- Favoriser le développement des compétences internes, la qualité du dialogue social et la conduite d'une démarche QVCT
- Assurer le lien avec la gouvernance associative et veiller à la qualité de la vie associative (relation avec les adhérent·es)
- Gérer, développer les partenariats et mettre en œuvre les collaborations institutionnelles
- Représenter l'association dans les instances institutionnelles et les réseaux sectoriels
- Définir, en concertation avec les directions adjointes, les grands axes de communication, approuver les principaux documents de communication et veiller à la promotion de l'image de l'ARA sur son territoire
- Garantir le cadre réglementaire des projets
- Assurer la sécurité des biens et des personnes et la gestion du bâtiment avec l'équipe dédiée

Compétences

- Compétences en matière d'administration, gestion de projets et d'équipements
- Compétences de management d'équipe et de gestion de Ressources Humaines
- Compétences en suivi budgétaire de structure
- Bonnes connaissances en analyse financière et comptable
- Maîtrise du fonctionnement associatif, des recherches de financements et de la gestion des partenariats
- Bonne connaissance des politiques publiques de la culture et/ou de l'animation, des fonctionnements des partenaires publics et institutionnels et maîtrise des enjeux territoriaux qui y sont associés
- Connaissance des champs d'activités des structures partenaires (musiques actuelles, éducation populaire, écoles de musiques, champ social)
- Aisance relationnelle et rédactionnelle, orale et écrite indispensables
- Connaissances en matière de sécurité des biens et des personnes

Profil recherché

Expérience professionnelle significative en direction de structures associatives et gestion d'équipe

- Disponibilité - travail occasionnel en soirée et le week-end
- Permis B

Qualités requises

- Capacités d'analyse, de synthèse et de concertation
- Capacité à alimenter et à piloter une vision stratégique en lien avec le Conseil d'Administration
- Capacité à négocier et prendre des décisions
- Sens du travail en équipe, capacité à construire et à fédérer autour d'un projet
- Capacité d'écoute, sens de la diplomatie
- Curiosité, rigueur, réactivité, autonomie et sens de l'initiative

---

Rémunération

CDI - Période d'essai de 3 mois (renouvelable 1 fois)

Temps complet (forfait jour)

Poste cadre : Rémunération groupe I de la convention collective ECLAT, coefficient 450
(3 136 € brut) et selon expérience, prise en compte de l'ancienneté dans le secteur de l'animation, de l'ESS ou de la culture

Avantages salariaux

- 6ème semaine de congés payés
- Congé menstruel
- Télétravail possible en fonction de l'activité

Procédure de recrutement

Date limite de candidature le 1er septembre 2025

Entretien téléphonique préalable possible

Entretiens en présentiel prévus mi-septembre

Prise de poste : dès que possible

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par email, adressée à Mme la Présidente de l'association ARA à recrutement@ara-asso.fr